

BAREMES AU 01 AVRIL 2004
(TVA 20 %)

Honoraires de Négociation sur Immeuble à usage d'habitation

Prix de vente	Forfait (en euros)
< à 15 000	3500,00
de 15 001 à 30 000	4000,00
de 30 001 à 45 000	4750,00
de 45 001 à 60 000	5500,00
de 60 001 à 75 000	6250,00
de 75 001 à 90 000	7000,00
de 90 001 à 105 000	7750,00
de 105 001 à 120 000	8500,00
de 120 001 à 135 000	9250,00
de 135 001 à 150 000	10000,00
> à 150 001	0,07

Les honoraires TTC sont à la charge du vendeur

L'agence faisant partie du fichier AMEPI et partageant des délégations de mandats les honoraires (prix et conditions) sont susceptibles d'être différents

Voir Conditions en agence

BAREMES AU 01 AVRIL 2004
(TVA 20 %)

Honoraires de Négociation sur Immeuble à Usage d'habitation

Prix Net Vendeur (en euros)	Forfait (en euros)
de 1 à 15 000	3500
de 15 001 à 30 000	4000
de 30 001 à 45 000	4750
de 45 001 à 60 000	5500
de 60 001 à 75 000	6250
de 75 001 à 90 000	7000
de 90 001 à 105 000	7750
de 105 001 à 120 000	8500
de 120 001 à 135 000	9250
de 135 001 à 150 000	10000
> à 150 001	7,00%

Les honoraires TTC sont à la charge de l'acquéreur

L'agence faisant partie du fichier AMEPI et partageant des délégations de mandats les honoraires (prix et conditions) sont susceptibles d'être différents

Voir Conditions en agence